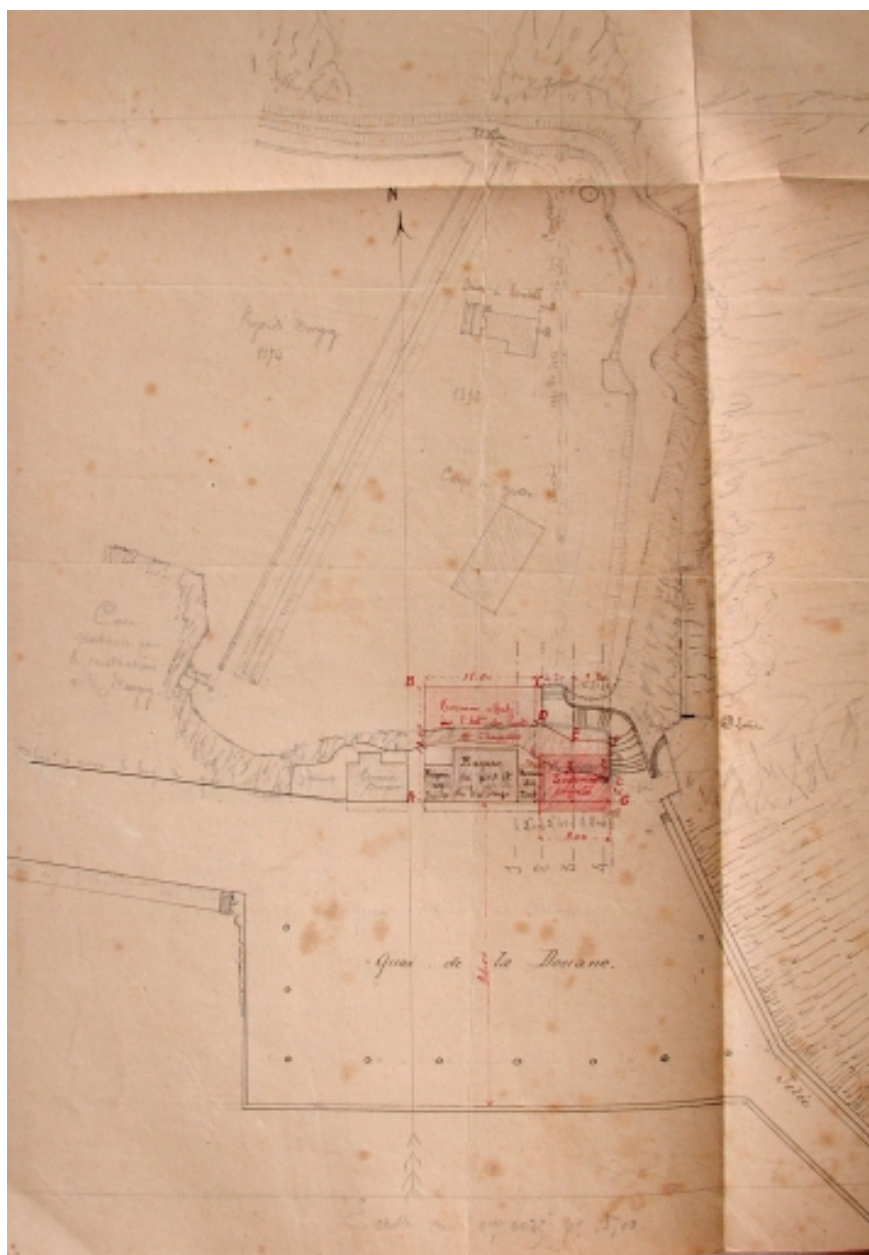




Plan du site devant le quai aux Douanes : remarquer les bâtiments militaires indiqués, avec le corps de garde en 1897 (AD 22)

IVR53_20072207588NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent, Auteur de l'illustration : Auteur inconnu

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor
reproduction interdite